Guide utilisateur Gestion d'un Contrat Association de PDS

Usage interne uniquement

Septembre 2022

Version 1





Table des matières

INTRO

01

02

03

04

Principes

Avant le début de la prestation

Pendant l'évènement Après l'évènement

- + <u>Principes généraux</u>
- + <u>Régime Déclaration VS</u> Autorisation
- + <u>Etapes du process et</u> délais

- + Ce que je dois faire
- + <u>Règles associées</u>
- + Actions dans Atrium

- + <u>Ce que je dois faire et règles associées</u>
- + <u>Ce que je dois faire et</u> règles associées
- + Actions dans Atrium

abbvie



Principes généraux

- + Le contrat avec une association de PDS- Quelques points clé
- + Régime Déclaration VS Autorisation
- + Conditions pour la réalisation de la prestation
- + Informations générales
- + Etapes du process et délais



AVANT/APRES

	AVANT OMI	POST OMI
Gestion du dossier	 Fiche navette contrat asso Qui saisit? : demande initiée par le siège Validation : fiche contrat et signature Qui contrôle et déclare -> SPC / Equipe DMOS AGN Qui envoie le contrat en signature -> Equipe DMOS 	 Outils: icertis pour la gestion/signature du contrat Atrium pour la gestion DMOS Qui saisit?: siège à la demande de l'IFT. Le siège (BU/MED) coordonne la signature du contrat et l'ajoute au dossier atrium Validation: via atrium et signature du contrat dans icertis Qui contrôle et déclare -> unité Centralisée AbbVie Qui envoie le contrat en signature -> siège (MED/BU)



Règles Métier : Ce qui change

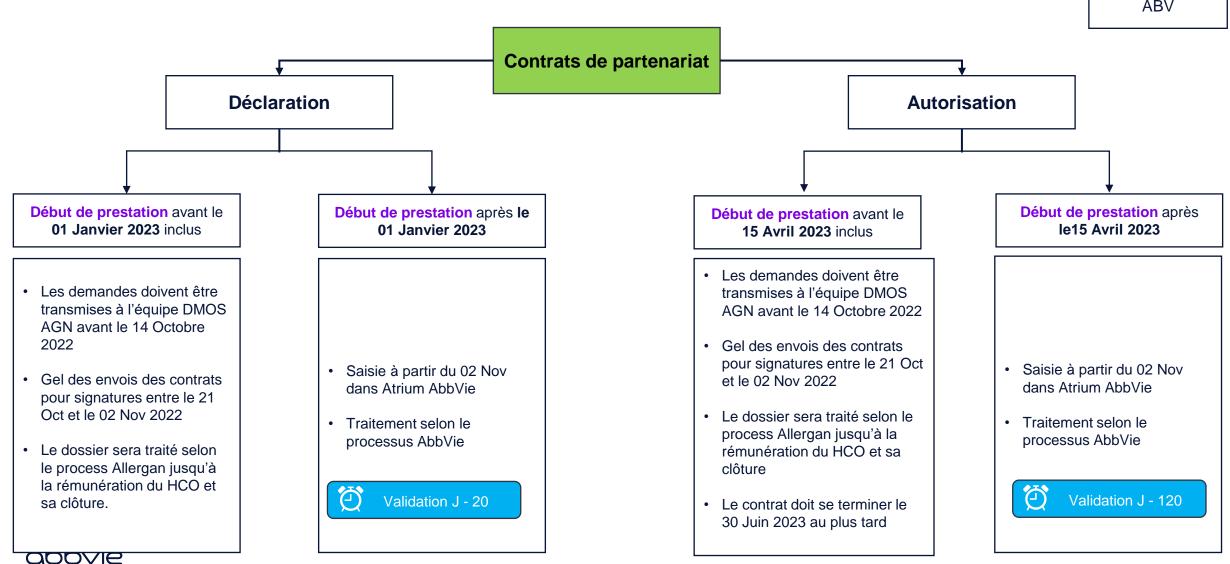
- Délais: soumission à l'unité centralisée (dossier validé par le manager avec le contrat signé) à J-20 pour le régime déclaration et du projet de contrat J-120 pour le régime autorisation
- Etape de création du fournisseur et Formulaire de justification bancaire
- Livrables : L'initiateur enregistre les livrables dans Atrium (délais de 15 jours) : il joint les preuves de la prestation au dossier
- Tableau de transparence.



DEADLINES TRANSFERT ACTIVITE



Attention aux demandes avec logo AGN VS ABV



LE CONTRAT D'ASSOCIATIONS DE PROFESSIONNELS DE SANTE QUELQUES POINTS CLÉS

- ✓ Contrat signé entre Abbvie et une association de professionnels de santé ou le mandataire de celle-ci pour une prestation,
- ✓ Le statut de l'association doit être identifié en amont de la conclusion du contrat.
- ✓ Le contrat doit être téléchargé dans les modèles de contrats disponibles (Location de stands, Prestations de service) sur l'onglet Legal/Compliance sur We Connect,
- ✓ Le modèle de contrat doit être rempli et doit correspondre à la prestation envisagée,
- ✓ Ce type de contrat nécessite une approbation préalable dans l'outil Icertis avant d'être téléchargé dans le dossier Atrium,
- ✓ Le contrat doit être signé électroniquement entre les deux parties avant le début de la prestation quel que soit le régime (déclaration / Autorisation)
- ✓ Le délégué médical n'est pas habilité à signer un contrat avec une association de PDS,
- ✓ Dans le cadre d'un projet : un **SEUL contrat** doit être établi **par Association de PDS** (ne pas diviser la prestation en plusieurs contrats)
- ✓ La rémunération de la prestation est conditionnée par la présentation des **preuves de la prestation** conformes au contrat.



RÉGIME DÉCLARATION VERSUS RÉGIME D'AUTORISATION

- ✓ Le régime applicable va dépendre des sommes engagées.
- ✓ Le schéma résume les seuils applicables.
- ✓ Si un seul seuil est dépassé, il fait basculer le contrat en régime d'autorisation.
- ✓ Se référer à la procédure Achats et engagements de dépenses PROC-ABV-FIN-004 pour les modalités de rémunération

Seuils déterminant le régime de soumission :

Type d'avantage	Montant du seuil	Montant du seuil par	Montant du seuil
	par heure	demi-journée	par contrat
Contrats	200 €	800 €	2 000 €





CONDITIONS POUR LA RÉALISATION DE LA PRESTATION

- ✓ Le Dossier conforme a été soumis aux instances compétentes dans les délais et selon le régime approprié.
- ✓ Le **contrat est signé** des deux parties:
 - ✓ Avant soumission en régime déclaration
 - ✓ Après autorisation en régime d'autorisation et avant la date de début de contrat
- ✓ La prestation doit être réalisée au cours de la période couverte par le contrat (et soumise aux instances).

NB:

- La prestation réalisée doit être conforme aux termes du contrats
- L'hospitalité accordée est limitée à ce qui est prévu dans le contrat



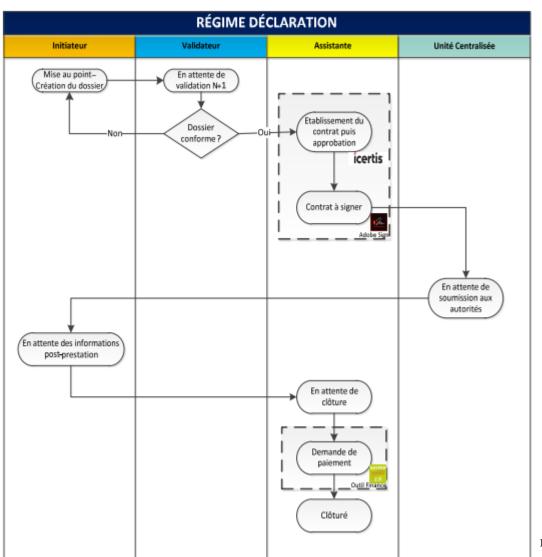
INFORMATIONS GÉNÉRALES

Régime	Régime déclaration	Régime Autorisation
Nom loi	Contrat Association de PDS	Contrat Association de PDS
Nom Atrium	Contrat Asso PDS- Déclaration	Contrat Asso PDS- Autorisation
Procédures et politiques AbbVie	PROC-ABV-DMOS-007 POL-ABV-OEC-004	PROC-ABV-DMOS-007 POL-ABV-OEC-004
Délais validation N+1	J-45	J-135
Signature du contrat	Avant de procéder à la déclaration, retour du contrat signé à J-15	Après obtention de l'autorisation et avant le début du contrat



ETAPES ET DELAIS ASSOCIES : REGIME DECLARATION

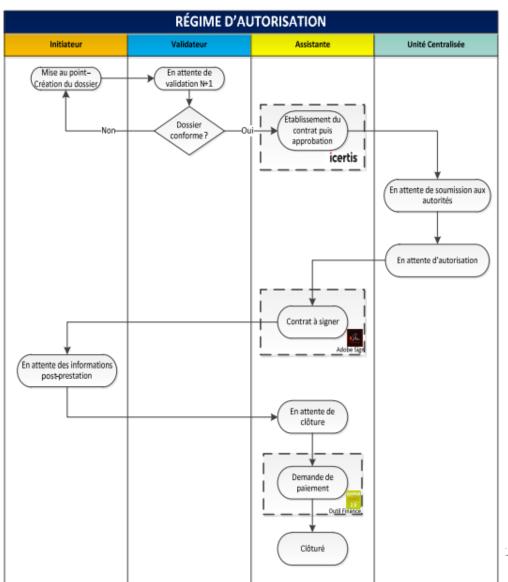
Les contrats doivent être transmis **signés** à l'UC au plus tard à J-15



Location de stand

ETAPES ET DELAIS ASSOCIES : REGIME D'AUTORISATION

Les contrats doivent être transmis à l'UC au plus tard à J-120



Location de stand

Avant le début de la prestation

- + Ce que je dois faire
- + Règles associées
- + Actions dans Atrium



+ Ce que je dois faire



CE QUE JE DOIS FAIRE

- I. PREPARER LES ELEMENTS
 - A. DETERMINER LE STATUT DE L'ASSOCIATION
 - B. DETERMINER LE MODELE DE CONTRAT A UTILISER
 - C. JOINDRE LES DOCUMENTS D'IDENTIFICATION DE L'ASSOCIATION
 - D. JOINDRE LE PROGRAMME DE LA MANIFESTATION

II. RECAPITULATIF DES DOCUMENTS



+ Marche à suivre et Règles applicables



Avant la prestation Evènement Post évènement

RÈGLES APPLICABLES PRÉPARER LES ÉLÉMENTS DU DOSSIER – **A- DETERMINER LE STATUT DE L'ASSOCIATION**



- > Déterminer s'il s'agit bien d'une association de professionnels de santé,
- Vérifier que les ressources de l'association leur permettent bien de recevoir des fonds privés notamment via la réalisation de prestations : Ce point est à vérifier dans les statuts de l'association,
- > Vérifier que les prestations demandées sont bien en lien avec les activités, objets ou objectifs de l'Association,
- La contrepartie financière d'AbbVie doit être proportionnelle aux services rendus,
- S'informer si l'association est le co-contractant direct ou si une société tierce agit pour le compte de celle-ci.



RÈGLES APPLICABLES PRÉPARER LES ÉLÉMENTS DU DOSSIER

B - DETERMINER LE MODÈLE DE CONTRAT A UTILISER

> Identifier la prestation attendue au moyen d'un devis fourni par l'association,

- Se référer à la procédure PROC-ABV-JUR-001,
- Compléter le modèle de contrat approprié pour la prestation envisagée : Disponible ICI
 - Location de stand
 - Prestation de service

Si ces contrats ne sont pas adaptés à la prestation envisagée, veuillez contacter le service Juridique.

Intégrer le contrat complété dans l'outil Icertis pour approbation,



Pour les Contrats Locations de stands

- ✓ AbbVie ne doit pas demander à être le parrain exclusif de la manifestation scientifique, une clause dans le contrat de location de stand engage les parties sur ce point;
- ✓ Si la manifestation est organisée par une association : les statuts de l'association doivent permettre à l'association d'organiser des manifestations scientifiques et de percevoir des revenus résultant des prestations réalisées (ex. location de stand) ;
- ✓ En fonction de l'opération, une Enhanced Due Diligence peut être à prévoir.



RÈGLES APPLICABLES PRÉPARER LES ÉLÉMENTS DU DOSSIER –

C- JOINDRE LES DOCUMENTS D'IDENTIFICATION DE L'ASSOCIATION



Concernant l'association de professionnels de santé :

- La dernière version signée des statuts de l'association,
- La publication de l'association au Journal Officiel,
- ➤ Le RIB au nom de l'association,
- L'attestation URSSAF datant de moins de 6 mois (si l'association n'est pas affiliée à l'URSSAF une attestation sur l'honneur signée par le président que l'association n'a pas de salariés),
- ➤ La preuve d'approbation du contrat dans l'outil Icertis.

Ces documents sont obligatoires pour le traitement du dossier.

(Si applicable : Documents supplémentaires) Si une société tierce mandatée agit pour le compte de l'association :

- ➤ La lettre du président de l'association donnant mandat à ce tiers de gérer la manifestation et de signer le contrat avec AbbVie pour son compte.
- > Le RIB au nom du tiers mandaté,
- > Un extrait KBis de ce tiers datant de moins de 3 mois,
- Une attestation URSSAF datant de moins de 6 mois.

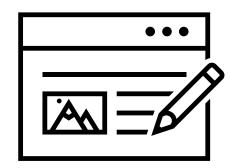


RÈGLES APPLICABLES PRÉPARER LES ÉLÉMENTS DU DOSSIER – D- JOINDRE LE PROGRAMME DE LA MANIFESTATION

Une manifestation fait toujours l'objet d'un programme qui constitue un document indispensable pour la soumission auprès de l'Agence Régionale de Santé.

Ce programme doit être détaillé et préciser :

- Les dates et le lieu précis,
- Le titre scientifique de la manifestation,
- L'intitulé des sessions,
- Les noms des intervenants,
- Les horaires détaillées par intervenant et session scientifique,
- Le nom des laboratoires pharmaceutiques participants, si possible.





Avant la prestation Evènement Post évènement

RECAPITULATIF DES DOCUMENTS



Documents à joindre

Etape 1: Le dossier en statut mise au point

Documents à joindre dans Atrium

- Le contrat signé (si regime de déclaration),
- Le contrat complété non signé (si regime d'autorisation),
- Les statuts de l'association,
- La publication de l'association au Journal Officiel,
- Le programme de la manifestation,
- L'attestation URSSAF datant de moins de 6 mois (si l'association n'est pas affiliée à l'URSSAF une attestation sur l'honneur signée par le président que l'association n'a pas de salariés),
- La prevue d'approbation du contrat dans l'outil Icertis.

<u>Documents pour Venice:</u>

RIB de l'association

Si applicable (pour une société mandatée) :

- La lettre du président de l'association donnant mandat à ce tiers de gérer la manifestation et de signer le contrat avec AbbVie pour son compte.
- Le RIB au nom du tiers mandaté,
- Un extrait KBis de ce tiers datant de moins de 3 mois.
- Une attestation URSSAF datant de moins de 6 mois.



+ Actions dans Atrium



Création

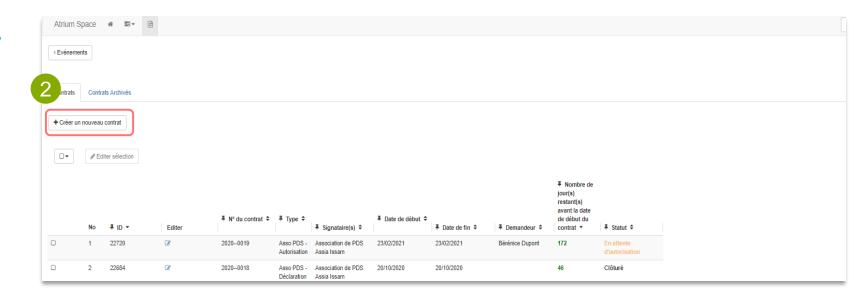
Sur la page d'accueil, cliquer sur l'icône « Contrat »







2 Cliquer sur « Créer un nouveau contrat »

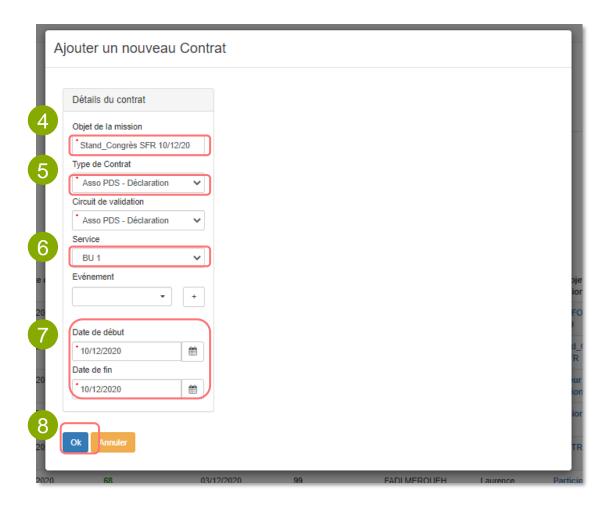


Avant l'évènement Evènement Post évènement



- 4 Renseigner « Objet de la mission »
- 5 Sélectionner le « Type de Contrat »
- 6 Sélectionner le « Service » avec ma BU/AT
- 7 Ajouter une « Date de début » et une « Date de fin »

 La durée du contrat doit être inférieure à 1 an
- 8 Cliquer sur « OK »



Contrat Asso de PDS – Location de stand

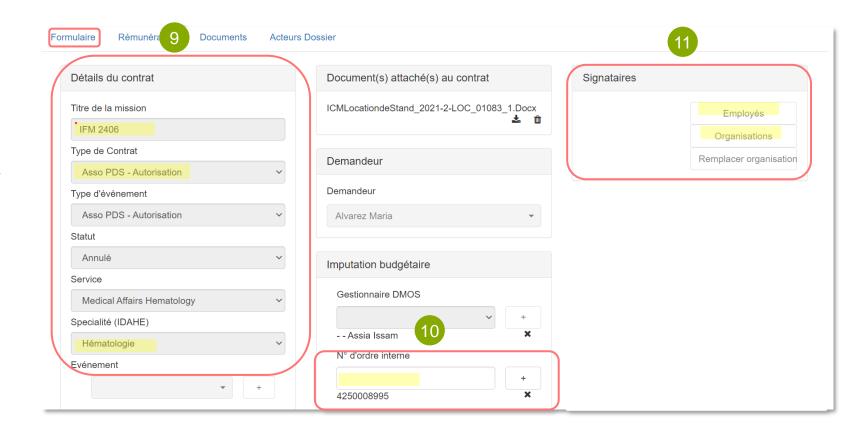
Création

Renseignement de l'onglet « Formulaire »

9 Bloc « Détails du Contrat » Compléter tous les champs surlignés en jaune.

Les champs grisés se complètent automatiquement ou sont réservés à l'Unité Centralisée

- Renseigner le « N° d'ordre interne » et cliquer sur « + »
- Renseigner les « **Signataires** » du contrat : le représentant de l'association et l'employé AbbVie



Contrat Asso de PDS – Location de stand

Avant l'évènement Evènement Post évènement

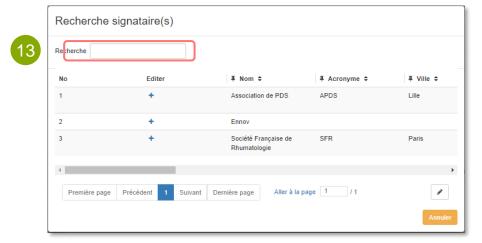
Création

- Sélectionner le Signataire « Organisations » Un pop-up s'ouvre
- Rechercher en tapant le nom de l'association dans la barre de recherche ET sélectionner le contractant en cliquant sur « + »

 Un second pop-up s'ouvre

Si l'association ne ressort pas dans la recherche, envoyer une demande de création à theo.houarileclerc@abbvie.com avec le le template de création d'associations complété que vous trouverez sur le sharepoint Encadrement des avantages





Contrat Asso de PDS - Location de stand

Avant l'évènement Evènement Post évènement

Création

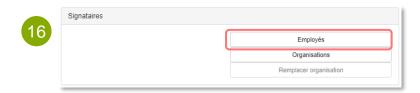
- Sélectionner le « Représentant »
- 15 Cliquer sur « Sauvegarder »

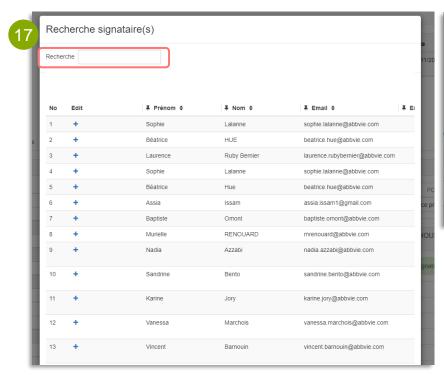


Contrat Asso de PDS - Location de stand

- 16 Sélectionner le Signataire « Employés » Un pop-up s'ouvre
- 17 Rechercher en tapant le nom du signataire AbbVie dans la barre de recherche ET sélectionner le contractant en cliquant sur « + »

 Un second pop-up s'ouvre
- 18 Cliquer sur « Sauvegarder »







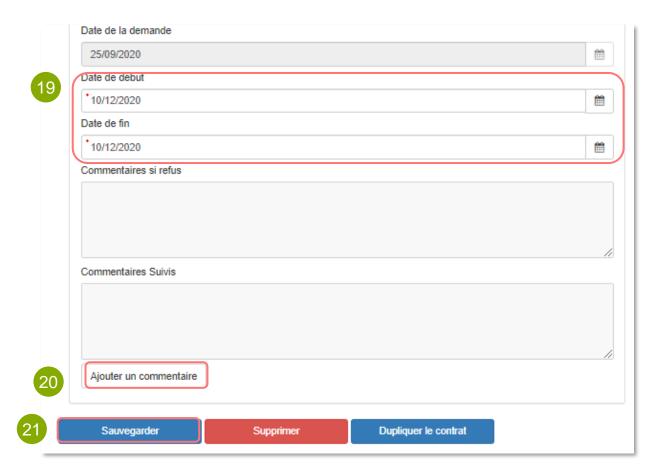
Contrat Asso de PDS - Location de stand

Création

Vérifier (modifier si nécessaire) les dates de début et de fin de la prestation

20 Renseigner des précisions sur le dossier dans « Ajouter un commentaire »

21 Cliquer sur « Sauvegarder »

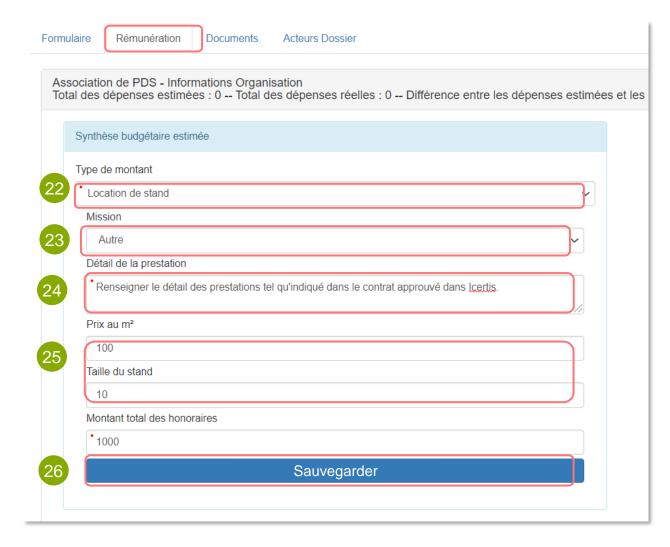


Contrat Asso de PDS – Location de stand

Renseignement de l'onglet « Rémunération »

Cet onglet ne peut être renseigné que si des signataires ont été ajoutés

- 22 Sélectionner le « Type de montant » (Location de stand)
- Sélectionner la « Mission » (Orateur, Modérateur, Consultant)
- 24 Renseigner le « Détail de la prestation »
- Pour un stand, renseigner le « Prix au m² » et la « Taille du stand »
- 26 Cliquer sur « Sauvegarder »



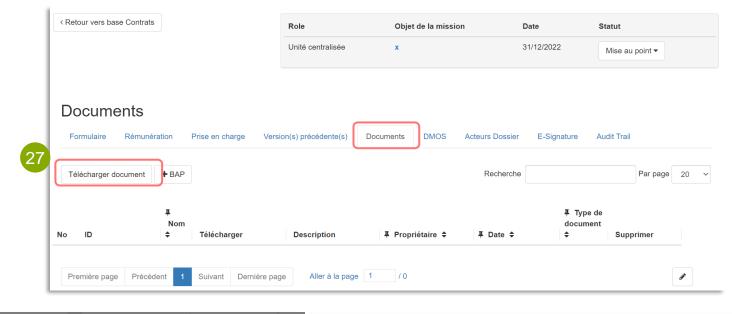


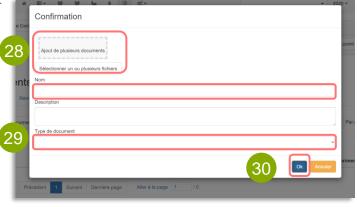
Joindre des « Documents »

- 27 Cliquer sur « Télécharger document »
- 28 Cliquer sur « Sélectionner un ou plusieurs fichiers»

Joindre les documents suivants:

- Programme
- Statuts et publication JO
- RIB
- URSSAF (si l'association n'est pas affiliée à l'URSSAF une attestation sur l'honneur signée par le président de l'association),
- · Si tiers mandaté:
 - Lettre de mandat
 - RIB
 - KBIS et URSSAF
- 29 Sélectionner le « Type de document »
- 30 Cliquer sur « Ok » pour enregistrer
- 31 Le document est ajouté

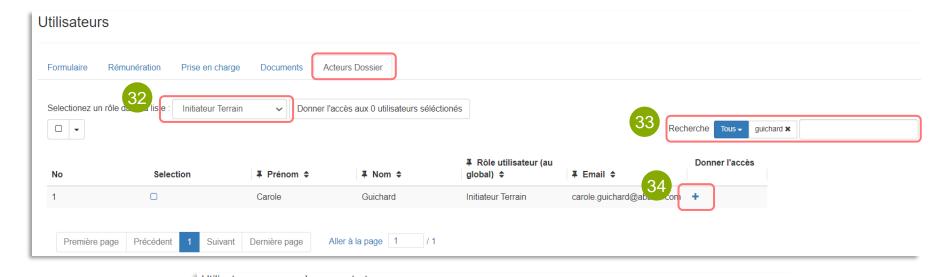


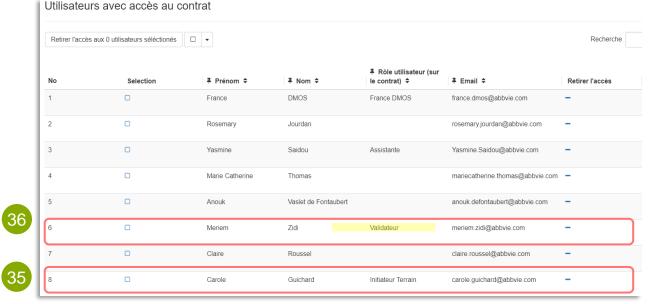




Ajout des « Acteurs dossier »

- 32 Sélectionner le rôle Atrium du collaborateur à ajouter
- 33 Rechercher son nom via la barre de recherche
- 34 Cliquer sur « + » pour lui donner accès au dossier
- 35 Contrôler que l'ajout a bien été pris en compte
- Vérifier que le N+1 (validateur) est bien dans la liste des acteurs dossiers







Soumission du dossier au validateur N+1

Changer le statut « En attente de validation N+1 » du contrat



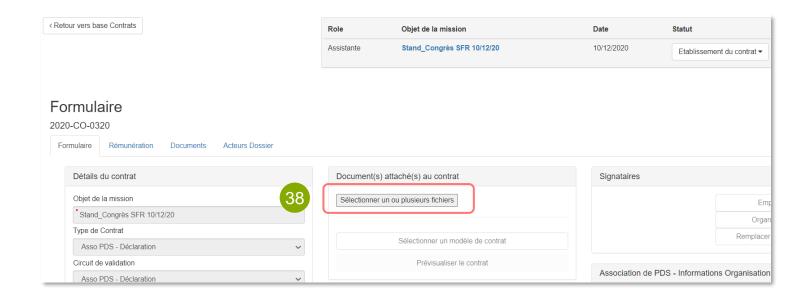


Le dossier est envoyé au validateur N+1 et tous les champs se grisent → vous ne pouvez plus faire de modification.



Etablissement du contrat

Cliquer sur « Sélectionner un ou plusieurs fichiers » pour charger le contrat préalablement approuvé dans lcertis





Changer de statut

39 Passer le dossier au statut « Contrat à signer »



Avant l'évènement Post évènement Post évènement

Joindre le contrat signé dans l'onglet « **Documents** »

- 40 Cliquer sur « Sélectionner un ou plusieurs fichiers»
- Joindre le contrat signé et sélectionner « Contrat signé » sous « Type de Documents »
- 42 Cliquer sur « Ok » pour enregistrer

Changer le statut à « En attente de soumission aux autorités »





Pendant l'évènement

- + Ce que je dois faire/régles
- + Actions dans Atrium



+ Ce que je dois faire et Règles





Le jour de l'évènement



Collecter les preuves de réalisation:

- Plan espaces de stand,
- Photos,
- Captures écran,
- Insertion logo programme,
- Etc...



LOCATION DE STAND

- Seule de **l'hospitalité modeste**, sans marquage ni logo produit et au prix dérisoire destinée à une consommation immédiate (boissons gazeuses, jus de fruits, café ou eau) peut être accordée aux visiteurs d'un stand AbbVie.
- L'hospitalité ne peut être accordée qu'aux heures d'ouverture au public de la manifestation, lors des pauses, etc.
- Aucune activité de divertissement n'est autorisée sur les stands AbbVie.

Se référer à la POL-ABV-OEC-004









Après l'évènement

- + Ce que je dois faire / Règles
- + Actions dans Atrium



+ Ce que je dois faire / Règles





CE QUE JE DOIS FAIRE/ RÈGLES

√ Joindre les preuves de la prestation J+15

Réunion en présentiel	Réunion virtuelles
 Photos du stand (si location de stand), Plan espaces stand, Programme avec logo, Comptes-rendus, Projet finalisé, Etc 	 Captures d'écran, Programme avec logo, Comptes-rendus, Projet finalisé, Etc

Les preuves de la prestation doivent être joints au dossier Atrium pour permettre de déterminer la bonne réalisation des prestations prévues dans le cadre du contrat.

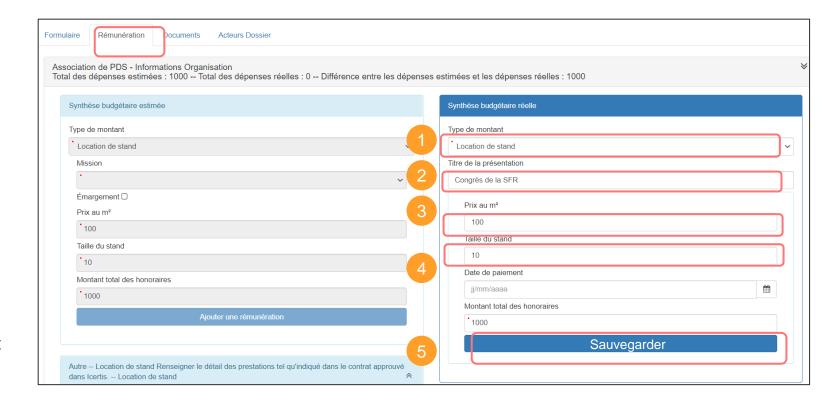


+ Actions dans Atrium





- 1 Renseigner le « type de montant »
- 2 Renseigner le nom de la réunion « Titre de la présentation »
- 3 Indiquer le « Prix au m² », le cas échéant
- 4 Indiquer le « la taille du stand », le cas échéant
- 5 Cliquer sur « Sauvegarder»

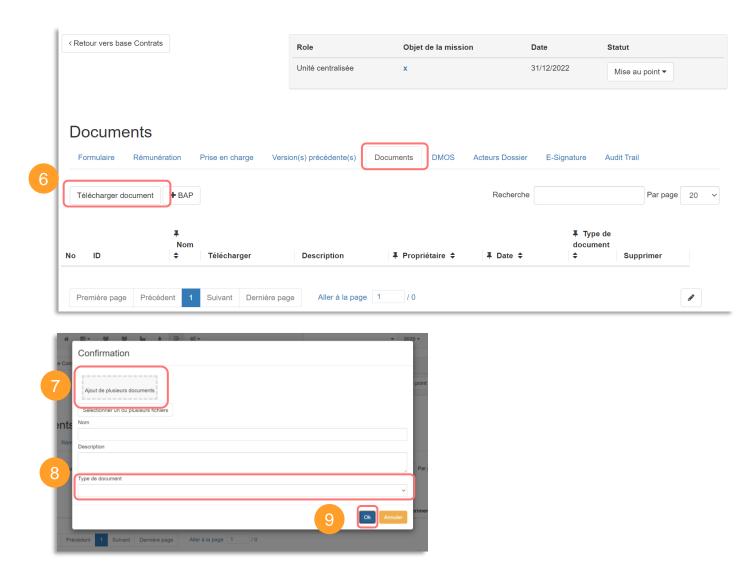


Ajout les éléments de preuves de la réalisation de la prestation dans l'onglet « **Documents** »

- 6 Cliquer sur « Télécharger document »
- 7 Cliquer sur « Sélectionner un ou plusieurs fichiers»

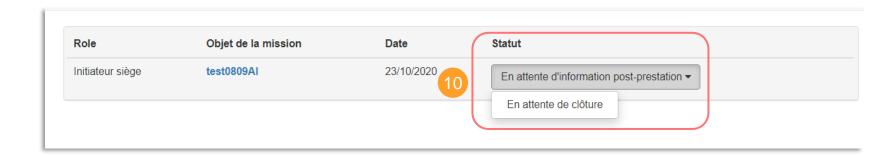
Joindre les éléments de preuves de la réalisation de la prestation:

- Photos du stand (si location de stand)
- Plan espaces stand
- Programme avec logo
- Etc
- 8 Sélectionner le « Type de document » Livrables
- 9 Cliquer sur « Ok » pour enregistrer

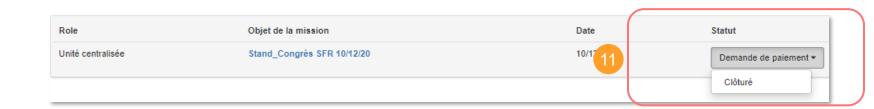


Transmission du dossier à l'Unité Centralisée

10 Changer de Statut « En attente de clôture » et passer le dossier directement à l'étape suivante « demande de paiement »



Une fois le règlement de la facture (ACR transmis à la comptabilité ou PO Clôturé) passer le dossier au statut « Clôturé »



Pour le règlement de la facture, Cf. procédure Achats et engagements dépenses PROC-ABV-FIN-004